



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 128651

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation des RASED dans le département de la Sarthe. En effet l'inspection d'Académie du département a annoncé la suppression du tiers des postes de maître E intervenant dans le cadre des réseaux d'aides aux élèves en difficulté (RASED) dans notre département. La décision annoncée fait référence à une réorganisation consistant à laisser 10 postes itinérants, et 48 postes en professeurs des écoles maîtres E (PEME), partagés entre une classe et leur mission d'aide ce qui équivaut au final par rapport à l'effectif actuel de 52 maîtres E à en diminuer l'effectif encadrant les élèves en difficulté de plus de 34 %. Cette décision fait naître de nombreuses interrogations. D'une part près de 2 500 élèves ne bénéficieront plus de l'aide à dominante pédagogique ou d'un suivi préventif. D'autre part les PEME risquent de ne plus pouvoir intervenir avec la même efficacité, leur mission étant aussi en direction des familles, des écoles et des maîtres. Par ailleurs, l'annonce d'un soutien scolaire dans le cadre des horaires existants justifiant la mesure pose la question de l'adéquation des actions en direction des élèves et de leurs difficultés. Il souhaiterait à ce titre disposer des études montrant l'efficacité escomptée de la diminution des horaires au profit de la mise en place dudit soutien. Enfin le nombre de maîtres G ayant déjà diminué, affecté par de précédentes mesures d'économies, un déséquilibre entre fonctions et actions des personnels spécialisés est d'ores et déjà posé. Elle lui demande de bien vouloir lui faire part du bilan quantitatif et qualitatif au vu duquel la décision a été prise et de lui indiquer quelles mesures pourraient être prises allant dans le sens de la demande des équipes pédagogiques, des familles et des élus du maintien de personnels spécialisés, à plein temps et en nombre au moins équivalent.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128651

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1475

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)